AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin 115 du mois d'Avril 1970 — 6 Avril 1970

/ Avertissement /

GRANDE CULTURE

- COLZA -

GROS CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA

Les premières sorties de Charançons de la tige ont été observées au cours des journées ensoleillées des 26 et 27 Mars derniers et des captures parfois importantes furent enregistrées sur panneaux englués.

Le brusque retour du temps froid et instable a considérablement ralenti l'activité de ce ravageur ainsi que la végétation des colzas qui, dans l'ensemble, sont au stade de tout début montaison. Cependant, les pontes risquent de devenir nombreuses dès le relèvement des températures.

Un premier traitement est donc à envisager dans le courant de la présente semaine, en commençant par les cultures les plus avancées.

Dans les secteurs où les dommages causés par ce Charançon furent considérés comme faibles au cours de ces dernières années, on pourra se limiter à traiter les bordures des parcelles.

Par contre, le traitement généralisé se justifie dans toutes les situations où des dégâts furent observés les années précédentes (notamment dans la région Nord du département du Bas-Rhin).

Pour le choix du produit, se reporter à la liste en votre possession.

Signalons que les formulations huileuses permettent une meilleure efficacité par temps frais.

/ Information /

CULTURES LEGUMIERES

- FRAISIER -

MALADIE DES TACHES ROUGES

Cette affection cryptogamique fut fréquente l'an dernier dans bien des situations. Elle se manifeste par l'apparition de petites taches rouges violacées sur les feuilles.

Un premier traitement est à réaliser, dès le départ de la végétation, avec un produit à base de Manèbe, à la dose de 240 g de matière active par hectolitre d'eau.

Cette application sera à renouveler juste avant l'éclosion des premiers bouquets floraux.

Les Bulletins n° 114 et 115 doivent être conservés soigneusement. Les avis s'y reporteront fréquemment au cours de l'année.

Le Responsable de la Station d'Avertissements Agricoles :
C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

70